



CHER(es) ARCHER(es),
Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre concours sélectif pour le championnat de France
Sélectif pour le championnat d'Europe en Slovénie

TIR EN SALLE : 2X18 m

Qui aura lieu le samedi 8 janvier au dimanche 9 janvier 2022

Lieu : Gymnase Municipal René FRIARD - Avenue de Cannes à MOUANS SARTOUX

Contrôle matériel sur le pas de tir

HORAIRES	<u>Samedi 08/01/2022</u>	<u>Dimanche 09/01/2022</u>	
	<u>1er Tir</u>	<u>2^{ème} Tir</u>	<u>3^{ème} Tir</u>
Ouverture du greffe :	17h00	8 h 30	13 h 00
Flèches d'entraînement (30 minutes)	17h30	9 h 00	13 h 30
Début des tirs :	18h00	9 h 30	14 h 00

MESURES SANITAIRES :

- PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour les plus de 12 ans, selon le protocole mis en place par la FFTA.
- Port du masque obligatoire pour tous. Le masque n'est pas requis pendant le tir mais devra être porté en toute autre occasion.

Blasons tir sélectif :

Benjamin/Minime classique et cadet arc nu Ø 60

Cadet/junior/senior1/ senior2 / senior3 arc classique et scratch arc nu Ø 40

ou **Trispot verticaux à la demande à l'inscription**

Cadet/junior/senior1/senior2/senior3 arc à poulies **Trispot verticaux**

INSCRIPTIONS

AVANT le : samedi 21 décembre 2021

Pré-inscription par mail (voir ci-dessous)

CIE DES ARCHERS DU PARC

2540, Rte de Pégomas – 06370 MOUANS-SARTOUX
Tél. 06 03 93 76 95 - courriel: cap.mouans@orange.fr

- TARIF :**
- | | |
|---------------------|------|
| REGLEMENT sur place | |
| Sélectif Adultes : | 10 € |
| Jeunes et juniors : | 8 € |

RECOMPENSES : aux 3 premiers de chaque catégorie,
aux 3 premières équipes jeunes/Séniors dames et hommes

RESULTATS et POT DE L'AMITIE : le dimanche 9 janvier vers 17 H 30

- **LICENCES :** Justificatif de Licence 2022
- **TENUE :** Blanche ou de Club exigée jusqu'au podium compris.

Buvette et sandwiches sur place

Avec nos amitiés sportives